

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue le 20 août 2018, à 19h30, à la salle du conseil**

Madame la mairesse, Line Fréchette, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. Daniel Nadeau	Siège # 4	M. Joël Jutras
Siège # 2	M. Jocelyn Brière	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	Mme Stéphanie Bonin	Siège # 6	M. Marcel Sinclair

Mme Emilie Trottier, directrice générale / secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

Ouverture de la séance

La mairesse, Mme Line Fréchette, constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

(2018-08-2467)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en laissant l'item *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018
3. APSAM : Autoriser 2 employés à assister à la formation *Gestion des clientèles difficiles ou agressives*, au coût de 172,46 \$ chacun, taxes incluses
4. Autoriser la directrice générale et la directrice générale adjointe à suivre une formation auprès de la firme comptable FBL au coût de 345 \$, plus taxes
5. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) : participation au projet de stationnement incitatif
6. Autoriser un congé sans solde à la coordonnatrice en loisirs, du 7 au 21 septembre 2018
7. MAMOT : Autoriser la MRC de Drummond à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'*Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de service ou d'activités en milieu municipal*
8. Autoriser la fermeture du chemin du Golf lors du passage des coureurs pour la course *Défie le Sentier! Soucy*
9. Jeudis en chanson : Autoriser le comité organisateur à faire un feu de joie au parc du Sanctuaire
10. Adoption des comptes à payer
11. *Varia*
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2018-08-2468)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018

Il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-08-2469)

3. APSAM : Autoriser deux employés à assister à la formation sur la Gestion des clientèles difficiles ou agressives

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser l'inscription de l'inspecteur en urbanisme et la réceptionniste à suivre la formation sur *La Gestion des clientèles difficiles ou agressives*, donnée par L'Association Paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur *affaires municipales* (ASPAM), le 20 septembre 2018, à Saint-Germain-de-Grantham, au coût de 172,46 \$ chacun, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-08-2470)

4. Autoriser la directrice générale et la directrice générale adjointe à suivre une formation auprès de la firme comptable FBL

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, et résolu d'autoriser l'inscription la directrice générale et la directrice à suivre une formation d'une demi-journée sur les états financiers, donnée par la firme FBL Comptable SENCRL, le 12 septembre 2018, au bureau municipal, au coût total de 396,66 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-08-2471)

5. MTMDET : Participation au projet de stationnement incitatif

Attendu que le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) et la MRC de Drummond collaborent actuellement pour la mise en place d'un réseau de stationnements incitatifs favorisant le covoiturage;

Attendu que la MRC de Drummond, via le Fonds de la ruralité contribue à ce projet pour un montant de 12 000\$ et que le comité du transport collectif de la MRC verse une somme de 5 000 \$ via les surplus du budget au transport collectif;

Attendu que le CRECQ s'est engagé à coordonner le projet d'implantation de stationnements incitatifs et accompagner à cette fin les municipalités et autres organisations concernées dans le cadre de la démarche « Par notre propre énergie » ;

Attendu que la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham désire élargir l'offre en transport sur son territoire en facilitant la pratique du covoiturage;

Attendu que la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham désire collaborer avec la MRC de Drummond et le CRECQ pour la mise en place d'un réseau de stationnements incitatifs favorisant le covoiturage;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham souhaite que des panneaux d'acheminement vers le stationnement incitatif soient installés et que l'installation de tels panneaux est sous la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) sur les routes de juridiction provinciale.

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser :

Que la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham rende disponible et identifie à l'image du réseau un espace d'environ trois (3) cases de stationnement incitatif pour le covoiturage sur une propriété municipale située à 1962, boulevard St-Joseph Ouest;

Que la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham entretienne et déneige cet espace ;

Que la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham sollicite la contribution du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'installation d'une signalisation d'acheminement vers le stationnement incitatif sur les voies d'accès sous la responsabilité du MTMDET.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-08-2472)

6. Autoriser un congé sans solde à la coordonnatrice en loisirs, du 7 au 21 septembre 2018

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser la coordonnatrice en loisirs à prendre un congé sans solde pour la période du 7 au 21 septembre 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-08-2473)

7. MAMOT : Autoriser la MRC de Drummond à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de service ou d'activités en milieu municipal

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide de l'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

Attendu que plusieurs municipalités de la MRC de Drummond désirent présenter un projet de *Sondage auprès de la population visant l'évaluation des besoins des municipalités pouvant mener à une mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités* dans le cadre de l'aide financière;

Attendu que la MRC de Drummond accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;

Attendu que la MRC de Drummond sera responsable d'octroyer le contrat au consultant sélectionné par celle-ci conformément à son règlement de gestion des contrats;

Attendu que le coût maximal du projet est estimé à 25 000 \$;

ATTENDU QUE cette somme sera répartie équitablement entre les municipalités;

ATTENDU QUE la municipalité accepte d'assumer un dépassement des coûts à part égales entre les parties;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham s'engage à participer au projet de *Sondage auprès de la population visant l'évaluation des besoins des municipalités pouvant mener à une mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités* ;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;
- Le conseil nomme la MRC de Drummond organisme responsable du projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-08-2474)

8. Autoriser la fermeture du chemin du Golf lors du passage des coureurs pour la course *Défie le Sentier! Soucy*

Attendu que les organisateurs de la course *Défie le sentier! Soucy* demandent l'autorisation de fermer temporairement le chemin du Golf afin de permettre le passage des coureurs;

Attendu que les organisateurs de la course *Défie le sentier! Soucy* assureront la sécurité lors de la fermeture;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, et résolu d'autoriser les organisateurs de la course *Défie le sentier! Soucy* à fermer le chemin du Golf, afin de permettre le passage des coureurs soit, le vendredi 19 octobre 2018, de 19h00 à 20h30 et le samedi 20 octobre 2018, de 10h00 à 11h30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-08-2475)

9. Jeudis en Chanson : Autoriser le comité organisateur à faire un feu de joie au parc du Sanctuaire

Attendu que le comité organisateur de l'activité souhaite faire un feu de joie lors des Jeudis en chanson;

Attendu que les feux à ciel ouvert sont interdits au Parc du Sanctuaire;

Attendu que le feu de joie sera allumé dans un foyer muni d'un pare-étincelle;

Attendu que le comité devra obtenir l'autorisation du directeur du Service de sécurité des incendies;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser la tenue d'un feu de joie au Parc du Sanctuaire pour l'occasion sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires par le directeur du Service de sécurité des incendies.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-08-2476)

10. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

Dépenses autorisées en vertu du Règlement numéro 543-17 sur la délégation de pouvoir	31 191,94 \$
Salaires nets payés en juillet 2018	31 047,06 \$
Dépenses autorisées et approuvées par résolution	71 953,60 \$
Dépenses à approuver par le conseil du 20 août 2018	19 876,48 \$
Total des dépenses au 20 août 2018 :	154 069,08 \$

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 20 août 2018 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par la mairesse, Mme Line Fréchette, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

- Hauteur des panneaux Arrêt/Stop sur la rue Joseph et Habel
- 125^{ième} Anniversaire de la municipalité
- Poteaux d'Hydro-Québec
- La balle au Québec et son avenir
- Développement commercial et industriel
- Feux de joie

12. Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras de lever la séance du conseil, à 19 heures et 49 minutes.

Mme Line Fréchette
Mairesse

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière

La mairesse, Mme Line Fréchette, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions au sens de l'article 142.2 du *Code municipal du Québec* et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière